

<u>Le mot du Maire</u>



Dans notre précédent numéro, vous aviez pu découvrir le nouveau site internet de votre ville qui prend progressivement sa place dans le dispositif d'information et de services du Moule.

Nous allons maintenant franchir, ensemble, une nouvelle étape.

En effet, progressivement, la quasi totalité des services et des démarches passent par internet. Par conséquent, celui qui ne pourra pas accéder au net, ou qui ne saura pas l'utiliser au mieux, sera fortement pénalisé, pour ne pas dire handicapé quotidiennement et en voie d'exclusion. Face à cette évolution radicale de notre société, il faut impérativement mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour permettre au plus grand nombre de passer ce cap délicat.

J'ai donc décidé de créer, dès les prochaines semaines, un dispositif d'accompagnement en renforçant le parc informatique au sein de nos écoles et en créant la Maison du Service au public. Dans cet espace, aussi appelé la Ruche Numérique, nous allons avoir des équipements et des conseillers spécialement formés pour aider tous les publics, et tout particulièrement les jeunes, les personnes âgées, les demandeurs d'emplois, à accéder facilement à l'internet pour y faire leurs formalités et leurs recherches.

L'enjeu est de réussir, tous ensemble, cette transition numérique désormais incontournable pour en tirer le meilleur parti sans que personne n'en soit exclue.

> C'est aujourd'hui, l'une de mes priorités.

Votre Député-Maire, Gabrielle Louis-Carabin L'ENFANT AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES DU MOULE

Du kayak... au meuble en carton :





Dans ce numéro, toutes les activités sport **ET CULTURELLES PROPOSÉES A NOS ENFANTS**

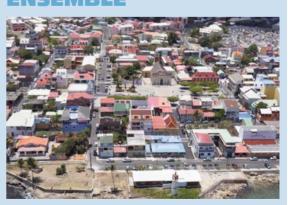
ECOLES:

• LE POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS



LA RECONSTRUCTION DE L'ECOLE ARISTIDE GIRARD AVANCE BIEN...

LE CONTRAT DE VILLE : BÂTIR LA VILLE





COMPRENDRE LE **BUDGET DE VOTRE** VILLE

MOULE



LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENFANT AU MOULE









UNE MANIFESTATION DE LA RÉGIE DES SPORTS A NE PAS RATER

SOIRÉE DE RÉCOMPENSES DES SPORTIFS ET DES BÉNÉVOLES DE LA VILLE

Vendredi 16 décembre de 20h à 23h

- Salle Robert Loyson
- Présentation, remises de prix aux sportifs et associations
- Show nocturne

LES ACTIVITÉS DU COMPLEXE AQUATIQUE ROBERT GEOFFROY

L'ÉCOLE DE NATATION MUNICIPALE (Enfants de 6 ans à 16 ans)

Lundi, mardi, je<mark>udi</mark>, vend<mark>redi : 16h30 à</mark> 17h30 Mercredi : 11h30 à 12h30 - 14h à 15h - 15h à 16h

25 euros/mois (1 séance/semaine) - 60 euros/trimestre (1 séance/semaine) 40 euros/mois (2 séances/semaine) - 100 euros/trimestre (2 séances/semaine)

L'AQUABIKE

Mardi, jeudi et samedi : 7h30 à 8h15 Mardi et jeudi : 12h30 à 13h15

1 séance : 12 euros - 10 séances : 100 euros

LA PRÉPARATION DES JEUNES POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE NATATION

Les personnes qui doivent fournir une attestation de natation pour l'obtention de certains diplômes peuvent passer les épreuves de natation à la piscine le mardi et le jeudi de 12h à 14h.

Prendre rendez-vous au 0590 22 44 44



COMPLEXE AQUATIQUE ROBERT GEOFFROY

L'Autre-Bord (près des terrains de tennis) - 97160 Le Moule Tél. : 0590 22 44 44 - Site : lemoule.fr

LES ACTIVITÉS DE LA RÉGIE DES SPORTS

Les activités périscolaires

Football, kayak, natation (mer et piscine), vtt, tennis, beach foot, basket, sports collectifs, athlétisme, handball, rugby...

Lieux : Stade de Sergent, terrain du Moule 2, gymnase municipal, bassin de Morel, piscine municipale, terrain de beach foot, Parc Archéologique, Régie des Sports.

Les stages sportifs

En fonction de votre souhait, votre enfant peut participer aux stages proposés durant une demi-journée ou durant une journée entière (repas fourni par la famille ou par la Ville). Le matin, il pourra pratiquer deux activités. L'après-midi les activités se déroulent dans la piscine.

Le programme intègre également des sorties.

Football, kayak, surf, piscine, vtt, tennis, beach foot, boxe française, beach tennis

Lieux : Régie des Sports

1/2 journée : 8 euros - 1 journée : 10 euros - Repas : 4 euros Dates : du 20 au 28 octobre inclus - 19 au 30 décembre inclus

Sport in tennis (initiation tennis)

Lieu : Régie des Sports. Du lundi au vendredi de 17h30 à 18h30. A partir de 7 ans, un cours collectif/semaine. Tarifs : 60 euros/trimestre ou 20 euros/mois

La marche nocturne

Tous les mercredis à 18h30 et le samedi à 17h à partir du mois d'octobre

Départ : giratoire de Damencourt. Durée de 1h30, la marche est encadrée par 2 éducateurs municipaux. L'inscription est gratuite. Se munir d'un tee-shirt blanc, d'une bouteille d'eau et d'un tapis.

La marche de découverte

Tous les 1er et 3ème dimanche de chaque mois

La marche de découverte permet aux amateurs de randonnées de profiter de 2h30 de marche. Départ 6h30 devant la Régie des sports. Emmener une casquette, une bouteille d'eau et de bonnes chaussures de marche. Tarif : 3 euros.

Le matin sport

De 6h à 7h30 du matin (mardi, jeudi et vendredi)

Le matin sport permet d'entretenir son corps au réveil en faisant de la gymnastique avec l'aide d'un éducateur sportif municipal.

Lieu: Parcours sportif de l'Autre-Bord. Tarif: 60 Euros par saison. Pièces à fournir: certificat médical, photocopie de la pièce d'identité, photo

Totale zumba

Tous les 2ème et 4ème vendredi de 19h à 20h à partir du mois d'octobre

Lieu : Place de l'église. D'une durée de 1h, la participation est de 2 euros. 14 et 28 octobre - 25 novembre - 9 et 23 décembre

LES ACTIVITÉS DE LA RÉGIE DES SPORTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Les équipes de la régie des sports reçoit également les enfants des écoles du Moule dans le cadre du temps scolaire. Elle leur propose un large panel d'activités sportives (VTT, basket-ball, football, natation, kayack, tennis), en concertation avec les établissement scolaires. La régie fournit les équipements et les encadrants. La Ville se charge du transport des enfants.

RÉGIE DES SPORTS ET DES LOISIRS

L'Autre-Bord (près des terrains de tennis) - 97160 Le Moule **Tél. : 0590 22 44 40 - 0690 48 09 79** - Fax : 0590 22 18 81 Email : sport.moule@wanadoo.fr - Site : lemoule.fr



LE GUIDE PRATIQUE DE L'ENFANT AU MOULE





A BIBLIOTHÈOUE MULTIMÉDIA

La bibliothèque s'adresse à tous sans distinction d'âge, d'origine, sociale et culturelle : enfants, adolescents. étudiants, actifs, personnes âgées, personnes en recherche de réinsertion, etc...

Les Modalités d'inscription

- L'inscription annuelle à la bibliothèque est gratuite pour tous.
- Toute inscription permet un accès à BIBLIOVOX. BiblioVox est une bibliothèque familiale en ligne qui permet d'accéder à domicile à plus de 17 000 ouvrages couvrant tous les thèmes de la vie quotidienne (famille, maison, santé, loisirs, argent, concours administratifs...)

Condition de prêt

- La bibliothèque permet librement et gratuitement la consultation sur place et le prêt à domicile de documents imprimés, sonores, audiovisuels et multimédia adaptés aux attentes et aux usages, diversifiés, actualisés et équilibrés.
- Vous pouvez consulter le catalogue de la bibliothèque en ligne à : http://lemoule.bibli.fr/opac

Nouveau à la bibliothèque :

Depuis le 15 mars 2016, la bibliothèque du Moule est devenue une zone WIFI

Ce service, mis en place par la Ville du Moule, est gratuit et ouvert à tous (Mouliens et visiteurs). Il vous permet de vous connecter sans fil et en haut débit à internet.

Inscriptions à l'accueil de la bibliothèque sur présentation d'une carte de lecteur ou d'une pièce d'identité (pour les non-adhérents) Renseignements: 0590 23 09 30 / Les retours des

documents peuvent s'effectuer à l'accueil centralisé.

Contact

Bibliothèque multimédia 48 Rue Saint-Jean - 97160 Le Moule 05 90 23 09 30 bibliotheque@mairie-lemoule.fr https://www.facebook.com/bibliothequemultimediamoule/

Horaires du public :

Lundi et jeudi : fermé

Mardi et vendredi: 9h - 12h et 14h - 18h

Mercredi et samedi: 9h - 18h

LE CENTRE D'ÉDUCATION

(CENTRE CULTUREL ROBERT LOYSON)

Le centre d'éducation artistique vous propose de pratiquer des activités de danse, de musique, de théâtre et d'expression artistique.

Musique: Guitare, piano, batterie, tambour ka, flûte traversière.

Danse: Classique, moderne, pink, gwo ka, rythmique, indienne, biguine, gym-danse, expression corporelle...

Théâtre: jeunesse et adulte

Expressions artistiques: Aquarelle, atelier audiovisuel

2 photos, 1 justificatif de domicile, 1 attestation d'assurance, 1 certificat médical (uniquement pour la danse).

Photocopie du carnet de vaccination. Pour les retraités : notification de retraite. Sans emploi: attestation pôle emploi.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté à l'inscription

Pour tous renseignements:

Centre culturel Robert Loyson, Boulevard Rougé 97160 Le Moule - Tél.: 0590 23 11 91

HOUVEAU

Atelier Artitude

Enseignement artistique et créatif

Centre Culturel Robert Loyson Bd Rougé 97160 Le Moule (0590 23 11 91)



Eveil sensoriel (dès 3 ans)

- Arts plastiques pour enfants (à partir de 6 ans)





Dessin et peinture pour (Enfants/ados /adultes)

Fabrication de meubles et objets en carton (Adultes et adolescents)





Sculpture sur pierre et bois + gravure (impression)

Contact: 06 90 42 87 97 Page Facebook: www.facebook.com/atelier.artitude



La Salle ROBERT LOYSON

La salle de spectacle et de cinéma vous proposent régulièrement de nombreux spectacles, des projections de films, des concerts, des conférences, des pièces de théâtre, des spectacles pour le jeune public, des manifestations pour les scolaires et périscolaires.

La salle de spectacle :



- Sonorisation et cinéma numérique
- 1 à 2 films par semaine
- 20 000 entrées par an dont 60% de ieunes
- 2 à 3 spectacles par semaine
- 1 à 2 spectacles scolaires par mois avec une moyenne
- 11 000 spectateurs par an
- 3000 enfants des écoles et collèges par

C'est un cinéma numérique supérieur, 4k au lieu des 2K usuels, un son numérique de haute qualité, de la 3D et des lunettes fournies gratuitement!

La salle est interdite au moins de 3 ans inclus

Tarifs cinéma :

- Enfants jusqu'à 12 ans: 3€
- Tarif réduit : 4 €
- Retraité et personne de 12-26 ans : 5€
- Adulte : 6€
- La carte pass culture offre également des tarifs réduits (voir conditions à la billetterie)

Contact: 0590 23 09 44

https://www.facebook.com/salle.loyson



ECOLE:

E POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS



• travaux de peinture

L'espace d'expression de la minorité du Conseil Municipal

MES CHERS COMPATRIOTES...



Les attentats de Paris, de Bruxelles et les autres nous ont tous saisis d'effroi.Nous partageons la douleur des familles et restons unis pour porter les valeurs de la République.

Nous saluons les décisions prises pour assurer notre sécurité et protéger nos libertés et soutenons le travail des forces de l'ordre et des services publics

je comprends le fonctionnement de la Municipalité et suis convaincue de savoir que je parviendrai à une force de propositions innovantes et alternatives pour un véritable relais, prônant une démocratie participative et constructive dans l'intérêt de la population.

Je m'efforcerai de conserver un regard attentif sur la politique de la ville, car un certain nombre de points de mon projet sont en programmation sur le contrat de ville du Moule et n'hésitera pas de dénoncer toutes formes de clientélismes délétères.

Après avoir participé au Congrès des Maires 2016, je suis plus que consciente des contraintes imposées depuis 2008, par la baisse des dotations de l'Etat qui se traduisent par une dégradation de la situations financière des communes.

Malgré tout, Je dénonce l'augmentation des impôts sur les propriétés non bâties qui s'élèvent à 53,90 pour cents, car toutes les propriétés non bâties ne sont pas des terrains agricoles et espère que la ville pourra voir circuler sur ses trottoirs les personnes âgées et les handicapées.

Il serait important que le Député Maire pèse de tout son poids pour éviter l'instauration de la taxe sur la résidence principale quand le propriétaire a fini de rembourser son emprunt et qu'il occupe son propre logement. Un exemple : Valeur locative de votre maison 1000€, montant de la taxe prévue 302.50 €.

Mme Germaine GUIZONNE-LACREOLE Conseillère Municipale

LA RECONSTRUCTION DE L'ECOLE ARISTIDE GIRARD AVANCE BIEN

ois après mois, la nouvelle école Aristide Girard sort progressivement de terre et révèle peu à peu son architecture définitive. La fin des travaux est toujours programmée pour le premier trimestre 2017. Rappelons que dans le cadre de son projet de modernisation de son appareil scolaire, le Moule a engagé la reconstruction de cette école parce qu'elle ne répondait plus aux normes antisismiques actuelles. La future école comptera 14 classes comme la précédente. Un grand soin a été accordé à son intégration dans le quartier, à la ventilation naturelle des classes et à l'isolation acoustique.



Pour plus d'informations : http://www.lemoule.fr



Ci-dessus : la future entrée principale de l'école



<u>lls nous ont quittés entre le 16 février et le 05 octobre 2016</u>

ADÉKALOM Minerve, Carmen AGELAN Hilaire, Sulpice ANGEBERT Ary, Christian AUROQUE Gratien, Thérèse ABDOUL-CHANDY Eulalie, Berthe ALAFAPIN Vincent, Etienne APRELON Yvette, Simone AUROOUE Gratien, Thérèse BALOURD Aurélien, Clémentine BAPAUME Anselme, Jean-Pierre BENUFFÉ Julia Bénine BESRY Jocelyn, Josue BOTRAN Flavien, Maxime, Yves BAPTISTE Clet Athanasie, Gabrielle BELSON Joseph Barthélémy BENON Hubert, Alexandre BIBEYRON Hubert, Victor BIPAT Marlène, Germaine BORILLA Lucien, David CAMARA Djenabou CELY Odon, Abel CESARIN Cornélie Suzile CHANDLER Edithe, Ernestine CLAVIER Victor, Harv, Frédéric COUCHY Léa, Victoire

CARRAL Martial, Dominique CHANDI Fostine, Florelle CHANDLER Vincent, Samson CHARNAY Léontine, Irène, CHARRASSE Jean-Guy, Charles CODIAMOUTOU Paul, Antoine COUCHY Colombe, Marie COUCHY Léa, Victoire COULIBALY Ibrahim, Dama DAIN Rose-Marie Thérèse DARIEN Marie Théodore André DULAC Hortense Irène DEVARIEUX Marguerite M. Yveline DONIMEAUX Barbe, Eloise DRELIN Armistice, Eugène ERRIN Dimitri, Alexis ELIEZER-VANEROT Albertina, FIRMIN Parfait, Robinson FRANÇOIS Jean-Claude, François FABER Richard FALIBOIS Valérie, Pierre FAZER Germain FOUCAL Pascal, Paul, Jean Claude GALLICHER Marie, Thérèse GENIES Sidalis, Zacharie, Berthe

GOBARDHAM Jeanne, Emilie GOLABKAN Antoine Prisca GUICHERON Sévérin, Saturnin GALANTH Marcel, Antoine GOLABKAN Valentine, Germaine GRADEL Olivier, Maxime, Privat GUILOHEL Florence, Eléonore GUYON Mathias HALVIN Aurel, Emilien HEREM Honorat Sylvie HONORE Fernand JANKY Eulalie, Andréa JARVIS Jean, Serge, Antonin JEAN-BAPTISTE Rémi, Robert IEAN-DENIS Arcade JAHSI Henri, Paul JERICO Micarella, Pamphilia JOUTHAN Jean, Max, Enrick JUSTINE Rosan, Marcel LIGARIUS David LUBIN Agathe, Anastasie LAFITAU Frumence, Mariette LAMY Estelle, Anne LEFI NFloran, Godfroy

LOUDUN Andrienne, Cléodore LOYSON Pâcquerette Paulette MAGONA Julien, Joseph MERION Prosper, Grégoire MONDOVY Hervé MONTEIL Maurice, Barbe MONTOUT Grégoire MARILLAT Joseph, Pulcherie MARVEUX Sébastien, Joseph MONPIERRE Arlette Vincent NÉRESTAN Anicée, Renée NESMON Léopold, Joseph OCULI Hortensia, Thérèse OUJAGIR Cyrille, Auguste, Edouard PAQUION Celest1ne, Josephine PASSAVE Sylvanie PASSAVE Wesley PERIAC Simone, Marius, Josèphe PHAAN Hilaire, Marcelle PRETERIT Gratin, Rémy RAMAYE Agnès, Christiane RAYAPIN Gabriel, Emmanuel ROBIN Max, Louis-Lucile SAINT-RÉMY Félicianne, SIOUPARSAM Ginette, Françoise

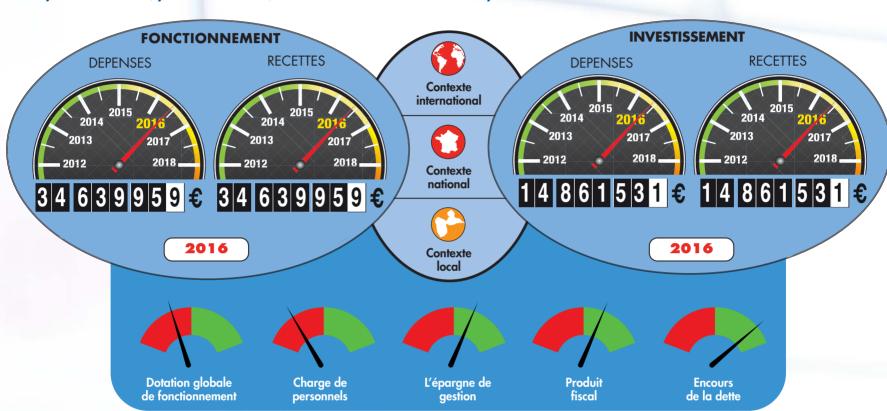
SOULANGES Renélia SAINTOT Saint-Thomas, Roger SEYMOUR Mercédès, Honorée SILOU Manuella, Joséphine TAURUS Etienne, Noëline TI-I-TAMING Marcel Joséane TARDIF Richard, Désirée, THERO Francise, Marie-Josée THEZENAS Amélia, Thérèse TIBERGE Honoré, Claude TROUILLEFOU Josette, Onésiphore TROUILLEFOU Michel, Gèrard TYNDAL Félix ULCE Maur, Maurice VAINQUEUR Michel, Joseph VANCOUVER Emma, Irénée VIRANIN Victorine, Florence VIRGINIUS-SERVAN Josy, Béatrice VAITILINGON Augusta, Alice VIRGINUS-SERVAN Josy, Béatrice VITALLE Agathe WILL Michel



COMPRENDRE LE

Le 11 avril dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif de la Ville du Moule. En voiture, un bon chauffeur vérifie sur le tableau de bord l'état de son véhicule et adapte sa conduite à la qualité de la route. Pour conduire les affaires

communales, c'est la même logique. Outre le niveau des recettes attendues - indispensable carburant de la collectivité - le maire dispose d'un certains nombre d'indicateurs sur l'état de santé financière de la ville, sur les dépenses obligatoires et il adapte le budget municipal à ce contexte. Nous vous proposons de découvrir ci-dessous à quoi ressemble, pour l'essentiel, le tableau de bord de la Ville pour cette année :



Le budget primitif 2016 du Moule, d'un montant de 49,5 millions d'euros (fonctionnement + investissement), s'inscrit, comme les précédents, dans un contexte international, national, et local difficile, marqué notamment par une nouvelle baissse de plus de 500 000 euros des crédits alloués à la Ville par l'Etat (La dotation globale de fonctionnement a baissé de 1,4 millions d'euros depuis 2014). Heureusement la rigueur dont fait preuve la Municipalité tant au

niveau de ses dépenses de fonctionnement que de ses investissements, porte ses fruits : la majorité des indicateurs de gestion du Moule sont au vert malgré ce contexte très difficile.

Le développement du territoire impulsé au cours des deux dernières décennies a permis de générer de nouvelles recettes. Les recettes liées à la fiscalité locale (taxe d'habitation, les taxes foncières (bâti et non bâti).) sont évaluées à 6,98 millions d'euros, sur les 35,6 millions d'euros de recettes de fonctionnement attendues. La création de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (C.A.N.G.T) a, par ailleurs, modifié sensiblement la composition du budget puisque certaines charges et certaines recettes ont été transférées de la Ville vers la C.A.N.G.T.

Pour maintenir son développement et mener à terme les projets engagés tels que le stade ou l'école de Lacroix, nous devons plus que jamais nous serrer la ceinture et gérer notre ville avec la plus grande rigueur. La politique de l'Enfant (reconstruction de l'école Aristide Girard, acquisition de matériel numérique, l'aménagement du territoire avec, notamment la suppression des poches d'insalubrité) demeurent les priorités de la Ville en matière d'investissements.

LES CLÉS POUR L'ANALYSE

Dotation globale de fonctionnent : Elle est versée par l'Etat. En forte diminution depuis 2 ans alors que les dépenses progressent.

Charge de personnels : c'est le principal poste des dépenses de fonctionnement. Sa hausse devrait être contenue à 1,67 % en 2016.

L'épargne de gestion : C'est un indicateur important de la qualité de la gestion municipale. Elle

a progressé entre 2015 et 2016.

Le produit fiscal: C'est la contribution des ménages du Moule à la gestion et au développement de leur ville. Les taux n'ont pas augmenté en 2016.

L'encours de la dette : il permet de mesurer le poids de la dette dans les finances de la Ville. En 2015, le ratio était de 3,4 années pour le Moule alors que la moyenne nationale est de 8 ans.

LES GRANDS PROJETS POURSUIVIS OU ENGAGÉS :

- L'ÉCOLE ARISTIDE GIRARD
- L'ÉCOLE DE LACROIX
- LA CUISINE CENTRALE
- L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES ET DE MOBILIER POUR LES ÉCOLES
- LE STADE DE SERGENT
- LA RHI BONAN VASSORT SERGENT
- LA RHI DE PETITE-ANSE
- LA RÉFECTION ET L'ENTRETIEN DES ROUTES

BUDGET DE VOTRE VILLE

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS EN 2016

SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE, D'OU PROVIENNENT LES FINANCEMENTS ?

0,3 euros
de l'Europe
17,1 euros
sont versés
par l'Etat

11 euros
de la Région

0,5 euros
du Département

47,7 euros des recettes de la Ville du Moule

SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE : COMMENT SONT-ILS UTILISÉS ?



Les camemberts présentés sur cette page permet de visualer les grandes masses des recettes et des dépenses prévues dans le budget, aussi bien pour le fonctionnement quotidien de votre ville que pour la mise en œuvre des investissement qui permettent d'améliorer la vie des habitants et de bâtir le Moule de demain. Vous constatez, par exemple, qu'entre le sport, la culture, l'enseignement et la formation, notre Ville consacre près de la moitié de ses investissements à sa jeunesse.

LE FONCTIONNEMENT PROGRAMMÉ EN 2016

SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE, D'OU PROVIENNENT LES FINANCEMENTS ?

0,2 euros Autres produits de gestion courante

4.4 euros

Produit des services, du domaine, vente



SUR 100 EUROS DÉPENSÉS PAR LA VILLE : COMMENT SONT-ILS UTILISÉS ?





LE CONTRAT DE **B**ÂTIR LA VILLE

a Ville du Moule, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et onze autres partenaires ont signé au mois de juillet dernier une convention-cadre, dernière étape avant la mise en œuvre du Contrat de Ville du Moule. Le Contrat de Ville est un nouvel outil au service du développement du Moule. Créé dans le cadre de la loi n°2014Vous pouvez découvrir sur le site internet du Moule l'ensemble des actions programmées en 2016.

Nos deux actions majeures de cette année:

• L'équipement numérique des écoles du bourg du Moule

et de Champ-Grillé 2: Gaston Calmet, Amédé Adélaïde, A. Girard et Marie Eva Dupuit.

Le projet prévoit d'équiper les écoles d'un ordinateur, de 20 tablettes numériques, d'une borne WI-FI, un vidéo-projecteur et d'un système de transmission vidéo sans fil. Coût: 90 000 euros.

• L'aménagement de la nouvelle ruche numérique.

C'est incontestablement l'une des mesures immédiates les plus ambitieuses du Contrat. Elle prévoit en effet de mettre à la disposition des Mouliens, dans le bourg, des services qui exigent jusqu'à présent qu'ils se déplacent, avec tout ce que cela sous-entend comme perte de temps, perte d'énergie, dépenses supplémentaires, etc...

Au sein de la ruche numérique, un demandeur d'emploi pourra par exemple bénéficier d'un rendez-vous avec un conseiller de Pôle Emploi, via internet, et donc sans se rendre à l'agence de Morne-à-l'Eau. Les personnes âgées pourront effectuer des formalités via le net, avec une assistance si nécessaire.

Avec la ruche numérique, le Moule franchit donc une étape décisive dans démocratisation de l'accès à l'internet. La ruche numérique sera organisée autour de 5 espaces au sein de la bibliothèque multimédias :

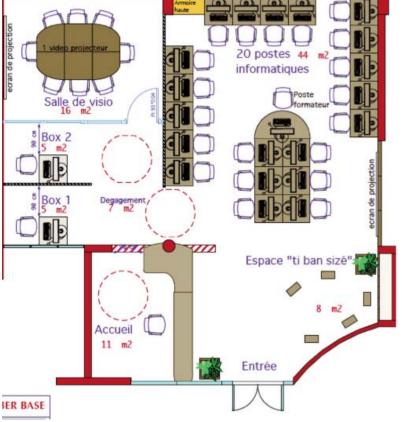
- l'accueil
- L'espace Livres pour tous équipé de banquettes et de liseuses numériques
- L'espace de travail composé de 20 postes informatiques de travail pour le public et d'un

poste formateur. Il recevra en particulier les demandeurs d'emplois et les por-

- L'espace projection avec vidéo projecteur et visio-conférence

teurs de projet.

- Deux box pour réaliser des entretiens individuels



Le plan d'aménagement de la future ruche numérique au sein de la bibliothèque multimédias

173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le Contrat de Ville instaure un partenariat fort entre l'Etat, la Ville concernée et de nombreux partenaires, autour d'un programme d'action précis dans les domaines de la cohésion sociale, du développement économique et du renouvellement urbain. Deux «Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville» ont été retenus : le bourg du Moule et Champ-Grillé 2. Le programme du futur contrat de ville du Moule couvre la période 2016-20120. Près d'une trentaine d'actions seront engagées dès cette année autour de six axes prioritaire :

- La réussite éducative des enfants des quartiers priori-
- La prévention de la délinquance et la sécurité publique
- L'accompagnement vers l'emploi
- La gestion urbaine de proximité
- Les études pour enclencher le changement
- La gouvernance du contrat de ville

Adresses utiles

Mairie

Rue loffre - 97160 Le Moule 0590 23 09 09

Cabinet du maire

Boulevard Cicéron : 0590 23 18 01

Cabinet-du-maire @ mairie-lemoule.fr

Etat civil

Mairie: 0590 23 09 00 Etat-civil@mairie-lemoule.fr

Caisse des écoles

Annexe de la mairie Rue Achilte René Boisneuf: 0590 23 09 08

Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé: 0590 23 11 91

mediatheque @ mairie-lemoule.fr

Bibliothèque multimédia

Rue Saint-lean: 0590 23 09 30

Régie municipale des sports et loisirs Centre d'hébergement L'Autre

Bord: 0590 22 44 40 Sport.moule@wanadoo.fr

Office de Tourisme

Damencourt: 0590 23 89 03 info@ot-lemoule.com

Centre communal d'action sociale

Boulevard Cicéron: 0590 23 19 56

Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

Services techniques

11. Boulevard du Général de Gaulle -0590 23 78 12 Service-technique @ mairie-lemoule.fr

Police

Lemercier: 0590 23 50 19





Quinze partenaires mobilisés





















